

| Dimanche  | Lundi                                                     | Mardi                                                                          | Mercredi                                                                                                | Jeudi                                                                                                                                                                                               | Vendredi                                           | Samedi    |
|-----------|-----------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------|-----------|
|           | <b>1</b><br>Lundi de Pâques<br>Mairie fermée              | <b>2</b><br>Vestiaire<br>(13h30 à 15h30)<br>Biblio<br>(14h à 16h et 19h à 21h) | <b>3</b><br>Ordures ménagères<br>Récupération Encombrants<br>Gaz de schiste<br>(19h, salle Léo-Thérout) | <b>4</b>                                                                                                                                                                                            | <b>5</b>                                           | <b>6</b>  |
| <b>7</b>  | <b>8</b><br>Conseil municipal<br>(salle Léo-Thérout, 20h) | <b>9</b><br>Vestiaire<br>Biblio                                                | <b>10</b>                                                                                               | <b>11</b><br>Coop santé<br>J.-J. Falardeau<br>(Prélèvements, salle Léo-Thérout, à partir de 8h)<br>Défi Santé<br>(tirage, 13h45, parc J.-B-St-Germain)<br>Soirée-cinéma<br>(19h, salle Léo-Thérout) | <b>12</b>                                          | <b>13</b> |
| <b>14</b> | <b>15</b>                                                 | <b>16</b><br>Vestiaire<br>Biblio                                               | <b>17</b><br>Ordures ménagères<br>Récupération                                                          | <b>18</b>                                                                                                                                                                                           | <b>19</b><br>Âge d'Or<br>Danse (salle Léo-Thérout) | <b>20</b> |
| <b>21</b> | <b>22</b>                                                 | <b>23</b><br>Vestiaire<br>Biblio                                               | <b>24</b><br>Ordures ménagères<br>Inscription soccer<br>(18h30 à 20h30, salle Léo-Thérout)              | <b>25</b>                                                                                                                                                                                           | <b>26</b>                                          | <b>27</b> |
| <b>28</b> | <b>29</b>                                                 | <b>30</b><br>Vestiaire<br>Biblio                                               |                                                                                                         |                                                                                                                                                                                                     |                                                    |           |

**Desjardins**  
Caisse populaire  
Centre du Bas-Richelieu

CENTRES DE SERVICES

- Sainte-Victoire
- Saint-Aimé
- Saint-Louis
- Saint-Ours
- Saint-Robert
- Yamaska

Téléphone : (450) 746-4646  
Télécopieur : (450) 782-2971  
www.desjardins.com

Toujours plus près de vous



EN CE MOIS DU BÉNÉVOLAT, OFFRONS NOS HOMMAGES À TOUS NOS BÉNÉVOLES DE YAMASKA!

Nos bénévoles sont des gens de cœur et c'est pour cette raison que nous, les membres du Conseil de la Municipalité de Yamaska, sommes fiers d'eux, de leur soutien à la communauté et voulons les remercier pour leur grande générosité.

Cependant, plusieurs défis se profilent à l'horizon pour maintenir un certain niveau d'engagement dans le futur. Nous constatons que la génération actuelle de bénévoles vieillit. Or, les jeunes d'aujourd'hui sont animés par l'engagement communautaire, ils ont des motivations différentes de leurs aînés. Pour les rejoindre, il faut donc s'assurer de bien comprendre leurs attentes afin de répondre à leurs besoins. Nous devons utiliser de nouveaux moyens de communication comme par exemple, le développement d'une application Facebook qui saurait les rejoindre, les intéresser et les encourager à trouver leur propre activité de bénévolat. Le **site soyezbenevole.ca**, mis sur pied en 2011, aide à favoriser la participation du public à l'action bénévole.

Un des thèmes mis de l'avant se trouve dans le bénévolat familial car le bénévolat en famille est une tendance qui gagne du terrain. Le grand défi consiste, pour chaque génération, à trouver sa cause en fonction de ses aspirations et de ses compétences.

S'engager dans l'action bénévole au sein de sa communauté c'est : un voisin qui aide un autre voisin, des gens qui retroussent leurs manches ensemble, tous sont animés d'un même désir, celui de se sentir utile. Faire du bénévolat est très valorisant et c'est pour cette raison qu'il est bon d'encourager notre entourage à s'impliquer au sein d'une association.

LE BONHEUR

*C'est le célèbre pianiste et philosophe à ses heures, Oscar Levant qui disait un jour : «Le bonheur, on ne le goûte jamais, on ne fait que s'en souvenir.»*

Nicole Bouchard, pour le comité du journal

## Municipalité de Yamaska

### Mairie

100, rue Guilbault  
Yamaska (Québec) J0G 1X0

Téléphone : 450 789-2489  
Télécopieur : 450 789-2970  
Courriel : [yamaska@bas-richelieu.net](mailto:yamaska@bas-richelieu.net)  
Site web : [www.yamaska.ca](http://www.yamaska.ca)

### Heures d'ouverture :

Lundi au vendredi : 8h30 à 12h et 13h à 16h30

### Date de tombée

pour la prochaine édition : 17 avril 2013

Prochaine parution : 1<sup>er</sup> mai 2013

### Les membres du Conseil municipal

#### Maire :

Louis R. Joyal 450 789-2912  
[genlouis@distributel.net](mailto:genlouis@distributel.net)

#### Conseillères et conseillers :

Danielle Proulx 450 789-5030  
[danielle\\_proulx\\_19@hotmail.com](mailto:danielle_proulx_19@hotmail.com)

Poste vacant

Diane De Tonnancourt 450 789-2897  
[dianedetonnancourt2@hotmail.com](mailto:dianedetonnancourt2@hotmail.com)

Léo-Paul Desmarais 450 789-2175  
[dianeibebau202@hotmail.com](mailto:dianeibebau202@hotmail.com)

Johanne Lépine 450 789-0209  
[jlepine@glavocates.com](mailto:jlepine@glavocates.com)

Alain Crevier 450 789-3427  
[acrevier@qc.aira.com](mailto:acrevier@qc.aira.com)

#### Direction générale :

Alain Beauregard 450 789-2489  
[abeauregard@bas-richelieu.net](mailto:abeauregard@bas-richelieu.net)

## Numéros de téléphones

Coordonnateurs des mesures d'urgence :

Louis R. Joyal  
450 789-2912  
Alain Beauregard  
450 880-0712

Urgence – Police – Incendie – Ambulance :  
9-1-1

Sûreté du Québec  
appel de service :  
450 310-4141

Sécurité canine provinciale :  
819 221-2033

Permis de construction,  
rénovation (sur rendez-vous)  
450 789-2489

Salle Léo-Thérout  
450 789-2007

Bibliothèque municipale  
450 789-2007

Maison des jeunes  
450 789-2027

Centre communautaire  
450 789-5353

Presbytère  
450 789-2115

Vestiaire  
450 789-2151

Caisse Desjardins  
Centre du Bas-Richelieu  
450 746-4646

École intégrée de Yamaska  
450 789-2124

Bureau de poste  
450 789-2317

CLSC du Havre  
450 746-4545

Coop de santé  
Jean-Jacques-Falardeau  
450 788-2260



**LOUIS PLAMONDON**  
DÉPUTÉ DE BAS-RICHELIEU | NICOLET | BÉCANCOUR  
Président du caucus du Bloc Québécois  
Représentant de la nation québécoise



307, route Marie-Victorin  
Sorel-Tracy (Québec) J3R 1K6  
Tél.: (450) 742-0479  
Télec.: (450) 742-1976

Chambre des communes

[plamondon.l@parl.gc.ca](mailto:plamondon.l@parl.gc.ca)

Autobus Tél.: (450) 789-0757

**Bibeau Inc.**

**TRANSPORT  
SCOLAIRE  
& VOYAGES  
SPÉCIAUX**



188 Mgr Parenteau,  
Yamaska (Québec) J0G 1W0

Jasmin Bibeau  
Propriétaire

LA PROPRETÉ À YAMASKA,  
L'AFFAIRE DE TOUS!



**VR YAMASKA**  
YAMASKA 450 789-5000



Vente • Achat • Échange

**ANDRÉ ST-HILAIRE**

Tél.: 450 789-5000  
Cell.: 819 357-0980  
Télec.: 450 789-0011

3 rang Bord de l'Eau Est  
YAMASKA (QUÉBEC) J0G 1X0

[www.vryamaska.com](http://www.vryamaska.com)



**MARCHÉ RICHELIEU**  
BLANCHETTE & VINCENT

5, Mgr Parenteau,  
Yamaska, Québec J0G 1W0  
Téléphone et télécopieur  
450.789.2404



- Boeuf A-1, charcuterie, fruits & légumes, pain chaud, produits maison
- Café et sandwich
- Service de photocopies et photocopies
- Sac de glace et vers pour la pêche
- Livraison et commandes téléphoniques

Info Québec



**Québec**

**ÉLANE ZAKAÏB**  
Députée de Richelieu

Ministre déléguée  
à la Politique industrielle et  
à la Banque de développement  
économique du Québec

Bureau de circonscription  
71, rue Ramezay, bureau 101  
Sorel-Tracy (Québec) J3P 3Z1  
Sans frais : 1-866-649-8832  
T : 450 742-3781

## La vente ou l'achat d'un véhicule usagé et son immatriculation

Tout d'abord, avant d'acheter un véhicule d'occasion, procurez-vous le dossier du véhicule afin de bien connaître son histoire. Vous obtiendrez toutes les données concernant le véhicule, les anciens propriétaires et les fins utilisés du véhicule. Pour ce faire, présentez-vous dans un centre de service de la *Société de l'assurance automobile du Québec* (SAAQ) ou chez un mandataire de la Société. Vous pouvez également remplir le formulaire *Demande de dossier d'un véhicule*, accessible sur le site internet de la SAAQ : [www.saaq.gouv.qc](http://www.saaq.gouv.qc).

De plus, avant d'acheter un véhicule usagé, demandez-vous si le véhicule concerné a déjà été immatriculé. Si ce n'est pas le cas, un formulaire doit être rempli par un policier qui ira inspecter votre véhicule et qui vous le remettra par la suite. Vous devrez alors vous présenter à la SAAQ avec ce document, dûment rempli, dans les 48 heures.

La Société peut aussi exiger ce formulaire aux propriétaires d'un véhicule routier lorsque ces derniers veulent immatriculer un véhicule :

- artisanal
- reconstruit (conservez vos factures)
- nécessitant une nouvelle plaquette portant le numéro de série
- et lorsqu'une correction doit être apportée sur le certificat d'immatriculation du véhicule.

Et si vous désirez faire l'acquisition d'un véhicule qui a déjà été immatriculé, et ce, même depuis des années, le transfert doit se faire en collaboration avec la personne qui a immatriculé le véhicule. Il est de votre devoir

de vous informer qui est le dernier propriétaire du véhicule dont vous désirez faire l'acquisition. Nous vous recommandons de ne jamais acheter un véhicule sans avoir réussi à établir qui était l'ancien propriétaire. S'il est impossible d'établir un lien avec l'ancien propriétaire pour conclure une transaction, il vous sera très difficile d'immatriculer le véhicule et de l'utiliser.

Il est très important de se présenter en personne à un point de service de la SAAQ lors de la vente et l'achat d'un véhicule. Cela évite beaucoup de problèmes, car vous demeurez responsable de votre véhicule tant que celui-ci n'est pas immatriculé au nom de l'acheteur. Vous serez donc tenu de payer pour les infractions imputables au nouveau propriétaire et pour les dommages matériels causés par le véhicule aussi longtemps que le véhicule demeurera immatriculé à votre nom. Avant d'annuler votre police d'assurance automobile, attendez d'être certain que le véhicule n'est plus immatriculé à votre nom. Notez que si l'acquéreur est mineur, il doit fournir une autorisation écrite d'un parent.

Si vous ne pouvez pas vous présenter à un point de service de la SAAQ afin de procéder au transfert de votre véhicule, une personne digne de confiance peut vous représenter. Vous devrez compléter une procuration écrite et la remettre à votre représentant. Seul le formulaire original de la SAAQ peut être présenté dans les points de service de la Société.

Pour plus d'informations, consultez le site internet de la SAAQ : [www.saaq.gouv.qc](http://www.saaq.gouv.qc).

(Sources : SAAQ, Sûreté du Québec)

Agent Jonathan Dupré  
Sûreté du Québec  
MRC de Pierre-De Saurel  
450 743-7947

**CENTRALE  
INFORMATION  
CRIMINELLE**  
**1 800 659-4264**  
**cic@surete.qc.ca**  
Pour parler à un policier en toute confidentialité

## Nouvelles du Conseil municipal

En bref...

### Séance ordinaire du 4 février 2013

- La Municipalité a retenu les services de Poirier Ford inc. pour l'achat d'un camion, 4 roues motrices, cabine longue, plateau couvert, au montant de 45 555,39 \$ taxes incluses;
- Le pont Réal-Nadeau sera inauguré au cours de la deuxième fin de semaine d'avril 2013.
- La Municipalité de Yamaska présente un projet dans le cadre du programme *Municipalité amie des aînés* (MADA) afin de doter le parc J.-B.-Saint-Germain de mobilier, tel que bancs de parc, etc.
- Une demande a été adressée au ministère des Transports d'installer la signalisation adéquate à l'intersection du rang du Pot-au-Beurre et de la route 132 afin de prévenir les usagers de la route de la présence des ongulés à cet endroit.

## DÉFI SANTÉ 5/30

Le Défi 5/30 se poursuit jusqu'au 11 avril. Vous pouvez vous joindre au groupe de marcheurs en tout temps du lundi au samedi à 14h et ce, toujours à partir du parc J.-B.-St-Germain.



Avis à tous les marcheurs du Défi Santé 5/30, le tirage du montant de 200 \$ octroyé par la municipalité aura lieu juste avant la dernière marche du **11 avril, à 13h45**, au lieu de départ des marches quotidiennes.

Si vous détenez des coupons, soyez au rendez-vous!

Diane De Tonnancourt et Danielle Proulx  
Conseillères responsables de l'activité.

## Décision du tribunal Concernant la participation financière de la municipalité de Yamaska à la Coopérative de solidarité santé Shooner-Jauvin

Vous trouverez dans les paragraphes qui suivent, un résumé de la décision de la Cour du Québec en date du 28 février 2013 relativement à l'opposition de la Municipalité de Yamaska à participer au financement du fonctionnement de la Coopérative de santé Shooner-Jauvin. La Municipalité déplore toutefois que cette décision ne reflète pas l'opinion d'un avis interne du ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire (MAMROT) qui donne raison à la Municipalité. De nombreuses démarches politiques particulièrement avaient été entreprises pour s'assurer de la pertinence de prendre une décision aussi importante que de contester la légalité de contribuer au financement de la Coopérative. Les informations obtenues soutenaient sans équivoque la décision du conseil de s'opposer avant qu'une telle décision soit finalement prise. On connaît la suite. Enfin, concluons cette introduction par la gratuité et l'universalité des soins de santé dans le régime québécois actuel. Ainsi le personnel médical ne pourrait refuser un citoyen non membre de la Coopérative. Dans la suite des choses, le Conseil aura à réagir sur ladite décision que nous résumons ici.

Le 6 août 2008, une coopérative a été créée afin de prendre en main les opérations d'une clinique « Centre médical Pierreville ». Ainsi, la propriété du bâtiment et certaines opérations telles recruter le personnel de bureau, gérer l'horaire de médecins et la liste des rendez-vous et louer un espace à une

**Décision du tribunal  
concernant la participation financière de la  
municipalité de Yamaska à la Coopérative  
de solidarité santé Shooner-Jauvin (suite)**

pharmacie passent aux mains de la Coopérative de santé. Par ce moyen, la clinique croit pouvoir freiner le départ des médecins, assurer la rentabilité du service et même le diversifier en accueillant plus de médecins et éventuellement des psychologues, des nutritionnistes, etc. Présentement, la clinique du 10 A, rue Georges, à Pierreville, compte 4 médecins et une pharmacie. Elle n'accueille que les membres de la Coopérative.

Or, le budget d'un tel changement ne pouvait être bouclé sans une aide financière des municipalités qui constituent le territoire de desserte de la Coopérative. Le 16 octobre 2008, Yamaska est une des dix municipalités qui a accepté de verser une aide financière établie au prorata de sa population et pour cinq ans. Elle a payé une première contribution au montant de 17 852,44 \$ alors que le Conseil qui a succédé, en novembre 2009, a fait le choix de contester la légalité de cette subvention.

Représentée par Me Armand Poupart Jr, la Municipalité a prétendu à une compétence qui ne lui est pas attribuée par la loi, à l'illégalité de soutenir une entreprise commerciale et d'agir hors de son territoire (argent versé à une entreprise située à Pierreville). Dans un jugement de 21 pages, l'Honorable juge Claude Laporte a réfuté tous ces arguments. Compétences. L'article n° 91, 3<sup>e</sup> alinéa de la *Loi sur les compétences municipales* se lit comme suit : « .... Toute municipalité locale peut accorder une aide dans les matières suivantes .....l'exploitation d'un établissement de santé ... ». Activité commerciale. Pour le juge Laporte, ce n'est pas le cas puisque la

coopérative est un organisme à but non lucratif qui ne vise donc pas le profit. Hors territoire. Les ententes de services intermunicipales sont permises par la loi et se concrétisent, selon le cas par le partage de ressources en loisirs, en prévention des incendies, à titre d'exemple. Aussi, l'article n° 91, 2<sup>e</sup> alinéa de la loi cité ci-devant stipule qu'une municipalité peut accorder son aide dans « .... La création et la poursuite, sur son territoire ou hors de celui-ci, d'œuvres de bienfaisance, d'éducation, de culture, de formation de la jeunesse et de toute initiative de bien-être de la population ».

Le juge Claude Laporte condamne donc la Municipalité de Yamaska à payer pour les années 2010, 2011 et 2012, un montant total de 55 342.67 \$, intérêts et indemnités en sus.

Sans perdre de vue les bémols énoncés en début de ce résumé (gratuité, universalité), la décision a été appuyée sur l'évolution constante des pouvoirs accordés aux municipalités et aux MRC depuis la création de ces dernières en 1979. La *Loi sur les compétences municipales* sanctionnée le 24 mai 2005 est la plus récente des nombreuses interventions législatives en ce sens.

Alain Beauregard  
Directeur général

**Retour de la collecte de déchets  
à chaque semaine (bac gris)**

À compter du **17 avril**, la collecte régulière des déchets aura lieu **à chaque semaine**.

**Soirée-cinéma**

Un film sera présenté à la salle Léo-Théroux au  
45, rue Cardin, Yamaska :

➤ **11 avril 2013, 19h00** (film à confirmer).

**Urgence Yamaska**  
**Consultation publique et pétition en ligne pour  
restaurer notre bassin versant**

La rivière Yamaska porte le titre peu reluisant d'affluent le plus pollué du fleuve Saint-Laurent. On y trouve un cocktail de BPC, de DDT, de pesticides, de phosphore et de coliformes fécaux.

Cette pollution concerne non seulement les riverains mais toute la population du bassin versant, de Sutton à Sorel et de Rougemont à Drummondville. On évalue que plus de la moitié de ces personnes boivent de l'eau de surface en provenance de la Yamaska ou de l'un de ses affluents. De plus, la Yamaska traverse des terres cultivables parmi les plus fertiles du Québec. L'eau est utilisée pour produire bon nombre d'aliments distribués un peu partout en Amérique du Nord.

Il est urgent de redonner vie à cette rivière et à son territoire, dans l'intérêt des communautés actuelles et futures; cela est possible en améliorant nos comportements et nos habitudes de gestion. Voilà l'objectif des États généraux de l'eau du bassin versant de la Yamaska.

« Le plan d'action du bassin versant a permis certaines améliorations de la qualité de l'eau et des écosystèmes aquatiques, mais force est de constater que nous devons aller plus loin, explique Sylvain Michon, président de l'Organisme de bassin versant de la Yamaska (OBV Yamaska). Les États généraux mèneront à un plan d'action concerté, version 2.0, proposant des solutions plus audacieuses. Le milieu est prêt à se prendre en main et, avec le soutien du Gouvernement du Québec, nous souhaitons se doter des moyens de nos ambitions. »

Un document de consultation est disponible à [urgenceyamaska.net](http://urgenceyamaska.net). L'objectif de la consultation publique est de solliciter les commentaires et enrichissements de tous aux solutions proposées. Les moyens de trouver le financement afin de

réaliser ces actions devra aussi être une préoccupation majeure. Nous devons supporter les acteurs de ce grand chantier.

L'objectif ultime des États généraux est de contribuer à une meilleure qualité de vie pour les citoyens du bassin versant, y compris les générations futures. Nous y parviendront en créant un engagement commun de tous les acteurs de l'eau (individus, entreprises, municipalités, etc.) envers des améliorations concrètes à la qualité de l'eau et des écosystèmes aquatiques.

Pour supporter la démarche, l'OBV Yamaska lance également une campagne d'appui populaire, visant à recueillir 30 000 signatures. Tous sont invités à devenir signataires de la déclaration, disponible à [urgenceyamaska.net](http://urgenceyamaska.net) (onglet « [AGIR](http://urgenceyamaska.net) ») ou au bureau municipal. Vous pouvez aussi devenir ambassadeurs de la campagne.

Vous trouverez également sur [urgenceyamaska.net](http://urgenceyamaska.net) une animation, narrée par Christian Vanasse des Zapartistes, présentant l'état de la situation du bassin versant de la Yamaska et la nécessité d'agir ensemble pour la restaurer.

Les États généraux de la Yamaska se clôtureront par un grand rassemblement à l'Hôtel des Seigneurs de Saint-Hyacinthe le 24 mai prochain. C'est un rendez-vous !

**HOMMAGE AUX AÎNÉS**  
**Bon anniversaire à :**  
Mme Béatrice Théroux Mondou  
14 avril 1918 (95 ans)

## Organismes

### La Saint-Valentin Afeas

Le 20 février, au restaurant Ti-Den, 92 personnes étaient réunies pour savourer le superbe spectacle de notre **membre Mme Martine Pothier**. Elle a présenté plusieurs extraits de personification des plus grandes chanteuses de cabaret avec décor, costume et maquillage. Quel grand talent!!! Bravo Martine pour cette merveilleuse présentation! Elle sera à la Tablée de Saint-David au cours de l'été. Pour de plus amples détails, communiquez avec Martine au 450 789-2800.

### L'Afeas de Yamaska est en deuil

Après de pénibles et longues souffrances, notre bien-aimée membre, Mme Francine Savaria, nous a quittées. Elle n'était âgée que de 65 ans. Nos plus chaleureuses sympathies vont à Gilles, son époux, ainsi qu'à toute sa famille!

Nos membres, Mmes Colombe Thérout et Mariette Parenteau vivent des moments difficiles par la perte de leur époux. Nous vous souhaitons le courage nécessaire pour traverser cette dure épreuve. Sachez que nos pensées sincères vous accompagnent!

Nicole Bouchard

Rédactrice pour le comité de l'Afeas Yamaska

### Âge d'Or

Avec le printemps, les bonheurs ensoleillés nous reviennent! À nous d'en profiter, sortons prendre l'air, c'est vivifiant pour tous, surtout nous les aînés, mais n'oublions pas le dicton «En avril, ne te découvre pas d'un fil...»

Venez nous voir les mardis après-midis, des moments de détente vous attendent au centre communautaire, 137, rue Principale. Vous serez accueilli avec joie. Le 30 avril, en soirée, l'assemblée générale aura lieu et des postes sont à combler, alors place à la relève pour le meilleur de la FADOQ (Âge d'Or de demain).

La danse a toujours lieu le 3<sup>e</sup> vendredi du mois à la salle Léo-Thérout.

Huguette Descheneaux, Présidente

## Entreprise d'ici Garderie Mon ami Pierrot

Très bientôt, Yamaska pourra bénéficier d'un nouveau service de garderie privée pour les tout-petits sur son territoire.

En effet, Mme Pierrette Dupont du 15, rue Arel, est en train d'aménager un local à son domicile. Elle est à la recherche de petits cocos pour l'embellir.

Réservez une place pour votre enfant en contactant Mme Pierrette Dupont au 450-789-0146.

Bonne chance Mme Dupont dans votre nouvelle entreprise!

*P.S. Reçus fournis.*

*Diane De Tonnancourt*  
pour le comité du journal

## Gaz de schiste Soirée-conférence

Mercredi le **3 avril prochain, à 19h00**, se tiendra une soirée d'information sur les gaz de schiste à la salle Léo-Thérout, à Yamaska.

Les conférenciers seront M. Jacques Tétreault, du comité de citoyens pour la protection de l'environnement maskoutain et Mme Maryse Méthot, citoyenne de La Présentation.

Nous entendons beaucoup parler des gaz de schiste, mais qu'en est-il vraiment?

Cette soirée s'adresse à tous les citoyens intéressés à s'informer sur cette industrie.

L'entrée est gratuite.

Bienvenue à tous les résidents d'Yamaska et des environs!

*Catherine Thibault*



## Comité des loisirs de Yamaska

### OFFRE D'EMPLOI : ANIMATEUR/ANIMATRICE Camp de jour - Été 2013

L'animateur est responsable d'un groupe d'enfants âgés de 5 à 12 ans. Il participera avec les autres animateurs à la planification, à l'organisation et à la réalisation d'activités qui seront offertes aux enfants fréquentant le camp de jour.

#### Exigences :

- Être une personne responsable, polyvalente, aimant le travail d'équipe;
- Expérience en animation auprès des enfants de 5 à 12 ans, avoir au moins 16 ans et être inscrit aux études pour l'année 2013-2014;
- Être créatif et dynamique.

Conditions de travail : salaire minimum

Les personnes dont les goûts s'apparentent au poste offert doivent faire parvenir leur curriculum vitae **AVANT LE 27 AVRIL 2013** à l'attention de MM. Léo-Paul Desmarais ou Alain Crevier, responsables des loisirs, 100, rue Guilbault, Yamaska (Québec) J0G 1X0 ou par courriel : [acrevier@qc.aira.com](mailto:acrevier@qc.aira.com) ou [dianebeau202@hotmail.com](mailto:dianebeau202@hotmail.com) ou par télécopieur au 450 789-2970.



## SOCCER INTER-VILLAGE

Les inscriptions concernant le soccer estival 2013 auront lieu le **MERCREDI 24 AVRIL 2013, DE 18H30 À 20H30, à la salle Léo-Thérout située au 45, rue Cardin à Yamaska.**

| Activité | Âge                  | Date et heure               | Lieu                               | Coût                          |
|----------|----------------------|-----------------------------|------------------------------------|-------------------------------|
| Soccer   | Atome (2003 à 2005)  | Mardis et jeudis (18h40)    | Parc Léo-Thérout<br>45, rue Cardin | 40 \$**<br>(+ Dépôt de 20 \$) |
|          | Peewee (2000 à 2002) | Mardis et jeudis (18h40)    |                                    |                               |
|          | Bantam (1997 à 1999) | Lundis et mercredis (19h00) |                                    |                               |
|          | Adultes (1988 et +)  | Jeudis (20h00)              |                                    |                               |

\*Veuillez noter qu'une équipe doit avoir un minimum de 7 joueurs afin d'être en règle.

\*\*Le prix pour les adultes est de 20 \$.

\*\*\*L'âge correspond du 1<sup>er</sup> janvier jusqu'au 31 décembre de l'année concernée.

**Coût : 40 \$ (en argent) pour le 1<sup>er</sup> enfant, 20\$ pour le 2<sup>e</sup> et gratuit pour le 3<sup>e</sup>**  
**Dépôt obligatoire pour l'équipement : 20 \$ (en argent) par enfant**

Vous devez apporter une **preuve de résidence et la carte d'assurance-maladie** du participant pour effectuer l'inscription. Il est à noter que la priorité sera accordée aux participants inscrits lors de cette soirée. Les résidents de l'extérieur peuvent aussi s'inscrire dans n'importe laquelle des catégories mais devront déboursier des frais supplémentaires.

La ligue comprend les municipalités de St-David, St-Bonaventure, St-Pie, St-Guillaume, Pierreville et Yamaska. Des déplacements seront donc requis selon le calendrier. La saison débutera au début juin et se terminera à la fin août. Un tournoi de fin de saison aura lieu à la fin août (date et endroit à déterminer).

Si vous êtes intéressés à vous impliquer en tant qu'arbitre ou entraîneur ou simplement pour de plus amples informations, vous pouvez contacter M. David Richard au (450) 494-3989 ou par courriel [rich\\_yamaska@hotmail.com](mailto:rich_yamaska@hotmail.com).

## Organismes

### Comité des Fêtes

#### Retour sur la soirée du 9 mars 2013



Le 9 mars dernier, le comité des Fêtes organisait pour ses citoyens une soirée folklorique avec le groupe «Hommage aux aînés». Cent trente-cinq personnes y ont assisté. Compte tenu de la popularité du groupe qui fait salle comble partout où il se produit, le comité organisateur n'est pas sans se questionner sur une participation qui aurait pu être supérieure; la salle Léo-Théroux peut accueillir 300 personnes! Par respect pour les bénévoles qui se sont beaucoup investis dans l'organisation, le comité organisateur aimerait tâter le pouls de la population maskoutaine sur les événements qu'il organise.

Un sondage sera donc été inséré sur le site web de la municipalité que vous pourrez consulter à compter du 26 avril 2013 à l'adresse : [www.yamaska.ca](http://www.yamaska.ca).

En guise de reconnaissance, nous nous engageons à reprendre un espace dans le journal de notre communauté *L'Info d'Est en Ouest* et à vous informer des résultats du présent appel à la collaboration.

Pour cet événement comme pour tous les autres, le comité organisateur tient à poursuivre sa raison d'être. À tort ou à raison, nous luttons contre «Y'a jamais rien à Yamaska» !! Nous visons une communauté dynamique et animée. Nous aimerions savoir si la population maskoutaine nous soutient dans nos objectifs. Si oui, vous pouvez nous inonder (c'est de saison après tout) de suggestions et d'idées !

Nous tenons à remercier tous ceux et celles qui s'arrêteront un instant pour réfléchir à nos interrogations, nous aider à nous orienter et ...apporter de l'eau au moulin ! Jusqu'à nouvel ordre, nous regardons devant ! MERCI !

Colette Bélisle, présidente

### Info Biblio

Voici les nouveautés du mois de mars :

- Cinquante nuances plus sombres, tome 2, de El James
- Cinquante nuances plus claires, tome 3
- Le Petit Prince est revenu de Marc Fisher
- Destins croisés de Paul Young
- Journal d'un écrivain en pyjama de Dany Laferrière
- Vert de Gris de Philip Kerr
- Gaby Bernier, tome 2 de Pauline Gill
- Troisième humanité de Bernard Werber
- Une seconde chance de Nicholas Sparks
- Gaétan Frigon né dragon de Gaétan Frigon
- Vieillir avec grâce de Denise Bombardier
- Prévenir l'infarctus et l'accident vasculaire cérébral de docteur Michel de Lorgier
- Dans le feu de l'action de Jean Cournoyer

Nous vous invitons à la bibliothèque le **mardi, de 14h00 à 16h00 et de 19h00 à 21h00**. Si vous avez des suggestions de livres, il nous fera plaisir de nous les procurer pour en faire profiter tous les membres.

Louise Dupré, bénévole

### La vie paroissiale à Saint-Michel d'Yamaska

#### Inscription pour le sacrement de confirmation

**Jeudi 25 avril, à 19h00, à l'église de Saint-Michel d'Yamaska**, rencontre avec les parents (seulement les parents) qui présentent leur enfant pour le sacrement de confirmation. Les parents d'Yamaska, Saint-David et Saint-Gérard-Majella peuvent encore inscrire leur enfant au presbytère de la paroisse Saint-Michel au 450 789-2115.

#### Célébration du sacrement de la confirmation

Une trentaine de jeunes de nos trois communautés chrétiennes, Saint-Gérard-Majella, Saint-David et Yamaska vont célébrer leur confirmation le **dimanche 2 juin, à 10h00, à l'église de Saint-David**. C'est Mgr André Gazaille, évêque de Nicolet, qui présidera la célébration de confirmation.

## Organismes

Tous et toutes sont cordialement invités à participer à cette célébration.

#### Marguilliers de la Paroisse Saint-Michel

Dimanche 20 janvier, à Saint-Gérard-Majella, après la messe à laquelle ont participé les trois communautés chrétiennes formant la Paroisse Saint-Michel, les personnes présentes ont élu les marguilliers de la Paroisse Saint-Michel, sous la présidence du chancelier du diocèse de Nicolet, Mgr Simon Héroux.

De Saint-Gérard-Majella : MM. Viateur Plante et Yves Villiard furent élus.

De Saint-David : MM. Jacques Crépeau et Réjean Théroux furent élus.

D'Yamaska : MM. Jasmin Bibeau et Louis-R. Joyal furent élus.

Dans une lettre datée du 7 janvier 2013, Mgr André Gazaille, évêque de Nicolet, a nommé Mme Annie DesLandes présidente de l'Assemblée de la Fabrique de la Paroisse Saint-Michel.

À la première réunion des marguilliers des Paroisse Saint-Michel, M. Jacques Crépeau a été nommé secrétaire de la Fabrique, Mme Nicole Lachapelle, secrétaire-trésorière et M. André St-Germain, secrétaire du bureau de la Paroisse Saint-Michel.

À titre de secrétaire du bureau de la Paroisse Saint-Michel, M. St-Germain est une aide précieuse et pour le curé et pour la Paroisse, car c'est lui qui voit au bon fonctionnement du bureau et qui dirige à la bonne personne du Conseil les demandes extérieures qui sont faites à la Paroisse. M. St-Germain assure ce service bénévolement.

À titre de curé de la Paroisse Saint-Michel, je tiens à remercier sincèrement la présidente et toutes les personnes du Conseil de la Fabrique ainsi que Mme Nicole Lachapelle et M. André St-Germain pour leur service inestimable à la Paroisse Saint-Michel.

#### Visite de Mgr André Gazaille, évêque de Nicolet

Le conseil de la Fabrique de la Paroisse Saint-Michel est à planifier une visite de notre évêque, Mgr André

Gazaille, l'automne prochain pour souligner la création de la Paroisse Saint-Michel.

Lionel Émard, prêtre

### Afeas

#### VERS UNE SOCIÉTÉ ÉGALITAIRE

#### PROCHAINE RENCONTRE:

Date : **Mercredi 24 avril 2013**

Heure : **13 h**

Lieu : **Les serres Au jardin de Laura**  
138, Ste-Catherine, route 122  
Yamaska

Nous ferons la visite guidée des serres *Au jardin de Laura*, suivie d'une conférence du travail en serre et de confections de potées fleuries.

Les téléphonistes vous contacteront.

#### Le travail invisible, ça compte!

Le mardi 2 avril 2013 est la 13<sup>e</sup> journée annuelle du travail invisible instituée à l'initiative de l'Afeas. Rendons visible le bénévolat, le travail accompli au sein de la famille, que ce soit pour prendre soin de ses enfants ou de ses proches en perte d'autonomie.

#### Gala excellence au féminin

Le 8 mars dernier, lors du Gala Excellence au féminin, dans le cadre de la Journée Internationale des Femmes, Mme **Laura Pelletier**, notre candidate, a été honorée. Elle s'est méritée la reconnaissance officielle de **Finaliste** dans la catégorie «**Affaires**». Tu es notre grande fierté. Nos plus chères félicitations à toi Laura, femme d'actions et de défis!

La partie spectacle avec le « Quatuor Tocadéo » a été très appréciée. Les quatre chanteurs ont présenté une magnifique prestation de variétés surtout en français, mais aussi en anglais, en espagnol et en italien. Soirée inoubliable!

